

Construction d'une unité de méthanisation Mandat de gestion interannuel

BASSE ARIEGE – Départements de l'Ariège, de l'Aude et de la Haute-Garonne

MAITRE D'OUVRAGE :

SAS ARSEME
6 rue du moulin
09700SAVERDUN

CONTACT : Bernard PUJOL
Président

MISSION :
Mandat de gestion

REALISATION 2017-2019



La SAS ARSEME a été créée en 2014 en vue d'assurer la construction et l'exploitation d'une unité de production de biogaz (unité de méthanisation agricole) en Basse Ariège.

ATESyn s'est d'abord vu confier une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'engagement des études préliminaires et l'organisation de la consultation des entreprises en conception-réalisation.

Au terme de cette première mission, ARSEME a décidé de donner à ATESyn un mandat de gestion sur 3 ans renouvelables. Le mandataire a ainsi la charge, dans la limite des pouvoirs qui sont réservés statutairement au président, au conseil d'administration et à l'assemblée générale de la SAS ARSEME :

- de procéder à la préparation des décisions des instances délibératives de la société, y compris en agissant sur le calendrier des réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale ; et pour ce faire, de représenter la société dans la relation aux tiers intervenants (avocat, comptable, commissaire aux comptes...) ;
- d'organiser les démarches nécessaires à la signature des divers contrats ;
- d'organiser les relations avec les partenaires financiers de l'opération ;
- de gérer les courriers, le suivi comptable, les contrats en cours ;
- de recueillir les attentes des parties prenantes à l'actionnariat de la société ;
- d'organiser les recrutements ;
- d'organiser des réunions de travail en en définissant la liste des participants, l'ordre du jour, le calendrier, et en rédigeant leur compte-rendu ;
- de signer tout courrier qui n'engage pas la société dans les prérogatives qui sont réservées à son représentant légal.

ATESyn possède des compétences pluridisciplinaires en matière de gestion de projets, les compétences techniques et administratives relatives à la filière de méthanisation de déchets organiques, de production d'énergies de sources renouvelables, les compétences de gestion économique des projets, les capacités de médiation et de négociation avec les acteurs et parties prenantes de la filière, la maîtrise des processus et des réseaux institutionnels d'accompagnement.